

RETOUR AU PAYS NATAL

L'épitaphe d'un bénéficiaire du gouverneur du Diospont en Arabie

Si l'organisation des armées romaines et le déroulement des batailles qu'elles ont livrées à travers l'histoire sont plus ou moins connus, si la commémoration des militaires défunts, documentée dans tout l'Empire par des milliers de monuments, a pu faire l'objet de nombreuses études, il n'en va pas de même du *funus militare*¹. L'état de nos connaissances sur la question résulte moins d'un désintérêt des chercheurs que d'une pénurie documentaire. La tradition littéraire révèle la nécessité dans laquelle se trouvait le général de procéder à une cérémonie collective à la suite d'une bataille, lorsque la chose était possible, mais elle nous renseigne surtout sur des cas-limites, où une telle obligation n'avait pas été respectée, du moins dans un premier temps. Elle livre aussi peu de détails concrets sur les pratiques funéraires des soldats, en dehors du fait que la crémation était préférée à l'inhumation.

Quelques textes soulignent la difficulté du rassemblement préalable des cadavres et de leurs membres isolés, puis de leur transport, parfois au moyen de crochets, jusqu'au bûcher ou à la fosse commune. Malgré l'existence de registres où les signes distinctifs des soldats pouvaient être reportés, en dépit également de l'usage d'inscrire le nom des recrues et ceux de leurs supérieurs sur les armes, les mutilations de toutes sortes rendaient compliqués l'identification des défunts et l'envoi d'avis de décès à leurs familles. Sur les lieux des combats, l'érection de trophées ou de monuments culturels était rare, de sorte que, le plus souvent, rien ne signalait plus la présence d'une sépulture collective après le départ des armées.

Autant que la brutalité de la guerre, c'est aussi l'organisation de l'armée romaine, en particulier son système de recrutement, qui explique pourquoi les parents des militaires ne pouvaient généralement pas rendre hommage à leurs proches, que ces derniers soient morts au combat ou non. En prenant du service, le soldat acquérait un statut nouveau et changeait éventuellement de nom. Il se

1. GIORCELLI 1995; HOPE 2003; ANDERSON 2009; TURNER 2010.

trouvait rapidement isolé de ses compatriotes, même si certains d'entre eux avaient d'abord été enrôlés dans la même unité que lui et même si sa femme et ses enfants pouvaient résider à côté de sa caserne. Tous ces facteurs aggravaient encore la possibilité qu'il passe de vie à trépas dans l'anonymat le plus complet, sauf s'il avait acquis un pécule et s'il avait pris soin de désigner dans son testament l'un de ses compagnons ou l'un de ses parents pour se faire aménager une sépulture décente.

Au Proche-Orient, comme ailleurs dans l'Empire, la majorité des monuments funéraires érigés pour des militaires n'ont rien à voir avec les sépultures des champs de bataille : ils consistent en des marqueurs de tombes de vétérans ou en des témoignages de commémoration affichés dans la patrie des soldats ou à proximité du lieu où ils étaient stationnés. Leurs inscriptions rappellent le souhait obsessionnel des militaires de se voir aménager, sinon une sépulture décente, du moins un monument funéraire. De rares documents rendent cependant compte de démarches effectuées pour rapatrier les restes des défunts afin de les honorer à l'endroit où ils étaient nés. L'objet de cet article est de publier un nouvel exemple de tels transferts.

L'épithaphe dont il est ici question a été étudiée en 2015 dans le cadre du programme des *IGLS* et du volet spécifique des *Inscriptions de la Jordanie*². Elle a été découverte à Dafyana dans la partie méridionale de la région basaltique connue sous le nom de Hauran (Ḥawrān). Ce village du nord de la Jordanie (lat. 32.31198 N, long. 36.55995 E, alt. 879 m) est situé à 20 km à l'est d'Umm al-Jimal, 7 km à l'ouest d'Umm al-Quttayn et 30 km au sud de Bostra, la capitale de la province romaine d'Arabie. Il se trouve un peu à l'ouest de la route romaine qui conduisait de Bostra à l'oasis d'Azraq, à la lisière de la steppe. Son site archéologique, englobé dans l'agglomération moderne, a été exploré depuis le début du vingtième siècle par plusieurs chercheurs qui y ont relevé la présence de stèles funéraires d'époque romaine et de ruines de maisons anciennes : à la suite de H.C. Butler et de l'expédition américaine de Princeton de 1904-1905, N. Glueck, G. King, D. Kennedy et les membres du Southern Ḥawrān Survey, puis N. Bader se sont succédé sur place³.

-
2. La mission de 2015 visait notamment à réunir les inscriptions grecques et latines du second fascicule du tome 5 des *I. Jordanie* (*IGLS XXI*, 5), consacré au nord-est du pays et préparé en collaboration avec Nabil Bader (Yarmouk University). Elle a été effectuée avec l'autorisation du Department of Antiquities of Jordan et de son Directeur Général, le Dr Munther al-Jamhawi, que nous remercions.
 3. BUTLER 1907, p.116; GLUECK 1951, p.24; KING 1982, p.93-94; KING, LENZEN et ROLLEFSON 1983, p.424; KENNEDY, MACADAM et RILEY 1986, p.150-151; MACADAM et GRAF 1989, p.177-178; BADER 2009, p.307-311 (onze inscriptions grecques d'époque romaine, toutes funéraires, *I. Jordanie* 5/1, 684-694). De manière plus générale, sur l'épigraphie et les coutumes funéraires du Hauran à l'époque romaine, voir SARTRE-FAURIAT 2001.

Plus récemment, Dafyana a fait l'objet de nouvelles investigations sous la houlette du Department of Antiquities of Jordan et de son bureau de Mafraq. En 1996, quatre stèles funéraires inédites, toutes taillées dans le basalte local, ont été repérées à 150 m à l'ouest du village, avant d'être déplacées à Mafraq, où nous les avons examinées. Notre épitaphe est inscrite sur l'un de ces monuments.

La stèle est affectée du numéro d'inventaire GI 159 et brisée en deux fragments complémentaires (Fig. 1-3). Il s'agit d'une pierre tombale de 130 cm de haut sur 70 cm de large et 20 cm d'épaisseur au maximum, qui se rétrécit depuis son sommet plat jusqu'à un talon autrefois destiné à être fiché en terre. Sans être particulièrement soigné, le monument se distingue par ses dimensions plus grandes que celles de la plupart des stèles funéraires de la région. L'inscription qui en occupe le champ supérieur, aplani, est gravée en lettres hautes de 5 à 6 cm, aux huit premières lignes, puis de 10 cm, à la dernière et neuvième ligne. Elle est entièrement lisible.

Ἐνθάδε πρῶτος
 ἐτάφη Βέννιος Γερ-
 μανοῦ β(ενε)φ(ικιάριος) ἡγεμ(όνος)
 4 τελευτήσας ἐν
 Διοσπόντῳ κο-
 μισθὲν ὑπὸ Σισι-
 ννίου οἰκέτου
 8 ἔτι σζ' βιώσας
 ἔτ(η) κβ'.

«Ici le premier mis au tombeau fut Bennios fils de Germanos, bénéficiaire du gouverneur, mort dans le Diospont et rapatrié par Sisinnios, son serviteur, en l'an 207, après avoir vécu 22 ans.»

L'épitaphe commémore la fondation d'un tombeau collectif dont Bennios, le défunt, n'a été que le premier hôte. Sa date doit être convertie en utilisant l'ère de la province romaine d'Arabie, attendue sur le territoire de Bostra. L'époque de ce comput étant fixée au 22 mars 106, l'an 207 est compris entre le 22 mars 312 et le 21 mars 313 de l'ère chrétienne. Bien qu'originaire d'Arabie, Bennios est mort au loin, sur la mer Noire, alors qu'il était au service du gouverneur du Diospont, une province romaine créée entre 305/306 et 309/310, avec Amasia pour capitale⁴.



Fig. 1 – Épitaphe du bénéficiaire Bennios, Mafraq, inv. GI 159 (© JA 2015).

4. LORJOT 2006, p.412-414, sur la province romaine du Diospont et ses gouverneurs.

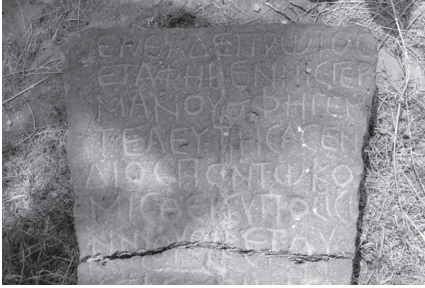


Fig. 2 – Épitaphe du bénéficiaire Bennios :
fragment supérieur (© JA 2015).

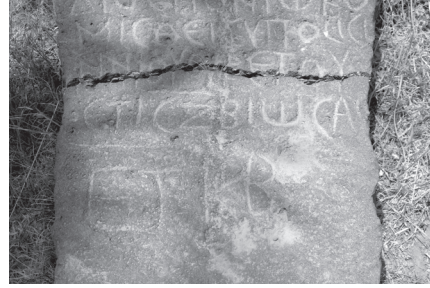


Fig. 3 – Épitaphe du bénéficiaire Bennios :
fragment inférieur (© JA 2015).

En tant que bénéficiaire (*beneficiarius*), il occupait le poste d'un sous-officier de l'armée romaine, inférieur au rang de centurion, et devait sa promotion à la faveur (*beneficium*) du supérieur pour lequel il effectuait des charges administratives⁵.

L'onomastique de l'inscription évoque les deux régions où Bennios est décédé et où il a été enterré, c'est-à-dire le Pont, d'où son serviteur a ramené sa dépouille, et l'Arabie, où il est manifestement né. Le nom du défunt, Βέννιος (pour Βέννιος), est la transcription du gentilice latin *Benius/Bennius*⁶, ici utilisé comme nom unique, plutôt que le nom phrygien Βεννιος/Βενιος⁷. Son patronyme, Γερμανός, correspond au *cognomen* latin *Germanus*, mais il est si populaire en Arabie qu'on a des raisons de penser qu'il transcrit des noms sémitiques⁸. Σισίννιος, nom du serviteur de Bennios, rappelle quant à lui la vogue que les *signa* en -ιος ont connue à partir du III^e siècle. Il appartient à une série d'anthroponymes iraniens hellénisés bien attestée en Orient, principalement en Asie Mineure⁹. L'ensemble de ces remarques conduit à faire l'hypothèse que Sisinnios est entré au service de Bennios à la suite de l'affectation de son maître dans le Diospont.

Le retour des restes de Bennios à Dafyana est un bon exemple de la *translatio cadaveris* ou *translatio corporum* (expressions modernes qui désignent deux types d'opérations, soit le transport des restes d'un défunt jusqu'à la tombe, soit le transfert d'une sépulture à l'autre)¹⁰. Dans le droit romain, le transport des corps est

5. NELIS-CLÉMENT 2000. L'inscription de Dafyana s'ajoute aux rares documents épigraphiques du IV^e siècle qui mentionnent encore des bénéficiaires.

6. SOLIN et SALOMIES 1988, p.33.

7. VASSILEVA 1999, p.175.

8. SARTRE 2007, p.211-214.

9. JUSTI 1895, p.304 ; ZGUSTA 1964, p.468-469 ; *LGPN* Va et Vb.

10. Voir l'article de NOCITA 1999, pour un survol sur le thème du voyage des défunts dans les épigrammes grecques, et surtout celui de LAUBRY 2007, étude d'ensemble

considéré comme une partie intégrante des funérailles (*funus*) et s'impose comme une obligation (*necessitas*), quelle que soit la distance à parcourir, du cortège funèbre au rapatriement au long cours. Son coût parfois très onéreux (on pense notamment aux droits de péage) est inclus dans les frais funéraires. Normalement, le défunt ne doit pas avoir déjà reçu de sépulture définitive (*perpetua sepultura*) pour que ses restes soient transférés d'un lieu à l'autre. Ce coût et cette prescription expliquent en partie l'importance des commémorations à distance¹¹. Des exceptions sont cependant admises dans des conditions extraordinaires jugées légitimes (par exemple dans le cas de catastrophes naturelles menaçant la tombe de destruction), dont l'application implique un engagement de la part de l'exécutant au moment où la tombe est mise en place. Dans ce cas, l'emplacement d'une sépulture provisoire reste en droit un *locus profanus*, par opposition au *locus religiosus* de la sépulture définitive. Le transfert même est soumis à une autorisation préalable des autorités compétentes, en général le collège pontifical à Rome et en Italie, les gouverneurs dans les provinces et parfois l'empereur lui-même en qualité de grand pontife. En tant que serviteur du bénéficiaire d'un gouverneur provincial¹², Sisinnios était dans une position idéale pour obtenir le droit de rapatrier les restes de son maître défunt. Dans les inscriptions, la mention de tels déplacements n'a pas seulement une valeur commémorative: «elle certifie à la communauté que l'auteur du transfert a agi dans la légalité la plus complète, face au droit et face aux dieux»¹³.

fondée sur l'examen des sources juridiques et des inscriptions latines (21 textes de l'Occident romain, essentiellement des épitaphes de soldats et d'affranchis impériaux). L'étude de TYBOUT 2016, qui évoque l'inscription de Dafyana, p.420, nous est parvenue trop tard pour être prise en compte.

11. HOPE 2003. Pour un exemple remarquable à Apamée de Syrie, voir *AE* 1993, 1572, épitaphe d'un soldat de la II^e légion Parthique, «mort dans la deuxième heure de la nuit à Aigai, dont le corps fut enseveli à Catabolum», en Cilicie, et dont «l'inscription placée à Apamée a été faite par Aurélius Mucazanus, son héritier, pour celui qui a bien mérité» (*oris noctis II defunctus Aegeas cuius corpus conditum Catabolo, titulum positum Apamae ab Aurelio Mucazano herede, b<e>ne merenti fecit*). À Najran (Syrie du Sud), non loin de Dafyana et toujours dans la province d'Arabie, *IGLS* 15, 367, est la dédicace de la tombe monumentale d'une mère «privée de ses quatre fils, Annius, Claudianus, Magnus et Meilichos, emportés dans le *fossatum*» (τέκνων [τε]σσάρων στερη[θ]ίσα Ἀννίου [καὶ Κ]λαυδιανοῦ καὶ Μάγ[νου] καὶ Μείλιχον ἐν φοσσά[τ]ῳ ἀνηρημένων). À la ligne 4, il faut restituer στερη[θ]ίσα pour στερηθείσα, puis Ἀννίου. Nos prédécesseurs ont tous lu στερη[θ]ίς, puis Λαννίου ou Δαννίου. Le commanditaire du tombeau est donc la mère et non le père des quatre soldats. Ces derniers étaient morts au loin, peut-être dans un district frontalier, au moment où l'inscription a été gravée. Le tombeau de Najran abriterait ainsi la sépulture (*sepulcrum*) de leur mère tout en jouant le rôle d'un monument (*monumentum*) érigé à la mémoire des quatre frères.
12. SPEIDEL 1989, sur les serviteurs des soldats.
13. LAUBRY 2007, p.176.

Deux autres épitaphes grecques du Hauran commémorent sûrement ou probablement le rapatriement de soldats défunts. La première a été découverte à Eeitha (Hit), en Syrie du Sud : elle rappelle qu'un cavalier « patriote, revenu de Germanie et mort dans l'aile Agrippiana, a été ramené chez les siens » (ἀπὸ Γερμανίας ἀνέλθων καὶ ἐν εἰλῇ Ἀγριππιανῆ ἀποθάνων εἰς τὰ ἴδια μεθηνέχθη)¹⁴. Après avoir servi en Germanie, le défunt a donc fait partie de l'*ala I Flavia Agrippiana sagittariorum*, dont des diplômes militaires montrent qu'elle était présente en Syrie à partir des guerres parthiques de Trajan¹⁵. Ce corps de troupes auxiliaires peut être identifié à l'aile Agrippiana de l'épitaphe d'un cavalier de Trèves mort à Worms, en Germanie supérieure, et à l'aile Flavia Agrippiana de l'épitaphe d'un *duplicarius* mort à Palmyre, en Syrie¹⁶. La seconde inscription funéraire qui entre sans doute dans la même série est une épigramme funéraire d'Adraha, l'actuelle Dar'ā, à la mémoire d'un certain Silvanus¹⁷. Les premiers éditeurs n'ont pas restitué correctement le premier vers, qui se réfère au retour des cendres du défunt. Voici ce qu'il faut lire, si l'on se fonde sur l'unique copie disponible pour ce document, celle de J. G. Wetzstein (Fig. 4) :

Ὅστε' ἀπ[ὸ] | ξείνης τ[ά]δ[ε] | δέρκεο τῶ[δ]' ἐνὶ τύμβῳ |
 Σιλουανοῦ | μελέου λίψα|να πυρκαϊῆς · |
 πόντος καὶ | γαῖα δάσσαν|τό με καὶ [τ]ρ|[ί]τατον πῶ[ρ],|
 [ῆ]τορ ὕδωρ, | [- -].

Vers 1 : ὅστε' ἐπὶ (Merkelbach et Stauber) ; OCTEATI, restitué ὀστέα [ἐπὶ] (Wetzstein, Waddington, Kaibel, Peek). Vers 4 : [ῆ]τορ ὕδωρ, [γαίη δ' ὀστέα, σῶμα πυρή] (Kaibel) ; [ὀστὰ γῆ, τὸ δὲ σῶμα πυρή] (Peek) ; les autres éditeurs ne restituent rien à cet endroit.

« Regarde ces ossements venus d'une terre étrangère jusqu'à ce tombeau, ces restes d'un bûcher sont ceux du malheureux Silvanus. La mer et la terre se sont partagées ma dépouille, et le feu en troisième lieu : le cœur l'eau, ... ».

L'épigramme se compose de deux distiques élégiaques. Un trait marque la césure entre les deux vers. À la fin, aucune des deux restitutions proposées ne s'impose. On pourrait

OCTEATI
 ZEINHCTΔ
 ΔΕΡΚΕΟΤΩ
 ΔΕΙΝΙΤΥΜΒΩ
 ΣΙΛΟΥΑΝΟΥ
 ΜΕΛΕΟΥΝΥΔ
 ΝΑΤΙΥΑΚΑΙΗC
 ΠΟΝΤΟCΚΑΙ
 ΓΑΙΑΔΑCΣΑΝ
 ΤΟΜΕΚΑΗΡ
 ΓΑΤΟΝΠΥΙ
 ΤΟΡΥΔΩΙ

Fig. 4 – Épigramme funéraire de Silvanus à Adraha (d'après WETZSTEIN 1864, p.293).

14. WADDINGTON 1870, n° 2121. À la fin, μεθηνέχθη est gravé au lieu de μετηνέχθη.

15. AE 2006, 1845-1851.

16. CIL 13, 6235 (Worms) ; IGLS 17, 484 (Palmyre).

17. WETZSTEIN 1864, p.293, n° 98, notamment repris dans les publications suivantes : WADDINGTON 1870, n° 2070h ; KAIBEL 1878, n° 432 ; PEEK 1955, n° 1278 ; MERKELBACH et STAUBER 2002, p.426, n° 22/44/01. L'inscription sera rééditée par A. Sartre-Fauriat et M. Sartre dans IGLS 14, 177.

aussi suggérer une formule telle que [ἦ]τορ ὕδωρ, [σῶμα χθόν καὶ ὀστέα πῦρ], « le cœur l'eau, le corps la terre et les os le feu », valable pour le rythme et le sens à défaut d'être certaine. Quoi qu'il en soit, Silvanus s'était manifestement noyé. Son corps a dû être rejeté sur le rivage ou être enterré dans une sépulture d'attente, avant que ses restes soient brûlés pour faciliter leur rapatriement. Le nom latin du défunt, l'évocation de la crémation et l'allusion au retour des ossements suggèrent que Silvanus était un militaire, la mention d'une mort en mer qu'il était marin.

Tout comme les épitaphes de Eeitha et (peut-être) d'Adraha, l'inscription funéraire de Bennios à Dafyana attire à nouveau l'attention sur le rôle du territoire de Bostra et du Hauran comme bassin de recrutement de l'armée et de l'administration romaines. Elle invite par ailleurs à poursuivre l'étude, que nous n'avons pu qu'esquisser, du transfert des restes des soldats et des officiers défunts depuis le lieu de leur décès jusqu'à leur patrie d'origine. Sur ce point, la documentation épigraphique proche-orientale, méconnue, mériterait d'être reprise à la lumière des données ici réunies.

Abdulqader AL-HUSAN

Department of Antiquities of Jordan, Mafraq

Julien ALIQUOT

CNRS, UMR 5189 HiSoMA, Lyon

Bibliographie

- ANDERSON L.M. 2009, *The Roman Military Community as Expressed in its Burial Customs during the First to Third Centuries CE*, PhD Brown University, Providence, RI.
- BADER N. 2009, *Inscriptions de la Jordanie*, 5/1, *La Jordanie du Nord-Est*, BAH 187, Beyrouth.
- BUTLER H.C. 1907, *Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1905-1905 and 1909*, II, *Ancient Architecture in Syria*, A, *Southern Syria*, 2, Leyde.
- GIORCELLI S. 1995, « Il funus militare », in Fr.HINARD (éd.), *La mort au quotidien dans le monde romain*, Paris, p.235-242.
- GLUECK N. 1951, *Explorations in Eastern Palestine*, IV, New Haven.
- HOPE V.M. 2003, « Trophies and Tombstones : Commemorating the Roman Soldier », *World Archaeology* 35/1, p.79-97.
- JUSTI F. 1895, *Iranisches Namenbuch*, Marburg.
- KAIBEL G. 1878, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, Berlin.
- KENNEDY D.L., H.I.MACADAM et D.N.RILEY 1986, « Preliminary Report on the Southern Hauran Survey, 1985 », *ADAJ* 30, p.145-153.
- KING G. 1982, « Preliminary Report on a Survey of Byzantine and Islamic Sites in Jordan, 1980 », *ADAJ* 26, p.85-95.
- KING G., C.J.LENZEN et G.O.ROLLEFSON 1983, « Survey of Byzantine and Islamic Sites in Jordan: Second Season Report, 1981 », *ADAJ* 27, p.385-436.

- LAUBRY N. 2007, « Le transfert des corps dans l'Empire romain : problèmes d'épigraphie, de religion et de droit romain », *MEFRA* 119/1, p. 149-188.
- LITTMANN E., D. MAGIE et D.R. STUART 1921, *Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1905-1905 and 1909*, III, *Greek and Latin Inscriptions, A, Southern Syria*, Leyde.
- LORiot X. 2006, « Les gouverneurs du Pont de Gallien à Julien (260-363) », in S. DEMOUGIN, X. LORiot, P. COSME et S. LEFÈBVRE (éds), *H.-G. Pflaum, un historien du XX^e siècle. Actes du colloque international, Paris, les 21, 22 et 23 octobre 2004*, Genève, p. 399-425.
- MACADAM H.I. et D.F. GRAF 1989, « Inscriptions from the Southern Hawrān Survey, 1985 (Dafyana, Umm al-Quttayn, Dayr al-Qinn) », *ADAJ* 33, p. 177-197.
- MERKELBACH R. et J. STAUBER 2002, *Stein epigramme aus dem griechischen Osten*, 4, *Die Südküste Kleinasiens, Syrien und Palaestina*, Munich et Leipzig.
- NELIS-CLÉMENT J. 2000, *Les beneficiarii. Militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C. – VI^e s. p.C.)*, Bordeaux.
- NOCITA M. 1999, « Il tema del viaggio negli epigrammi funerari greci », in *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina. Roma, 18-24 settembre 1997*, Rome, p. 807-816.
- PEEK W. 1955, *Griechische Vers-Inschriften*, Berlin.
- SARTRE M. 2007, « The Ambiguous Name: The Limitations of Cultural Identity in Greco-Roman Syrian Onomastics », in E. MATTHEWS (éd.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Oxford, p. 199-232.
- SARTRE-FAURIAAT A. 2001, *Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud du I^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle apr. J.-C.*, BAH 158, Beyrouth.
- SOLIN H. et O. SALOMIES 1988, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim.
- SPEIDEL M.P. 1989, « The Soldiers' Servants », *Ancient Society* 20, p. 239-248.
- TURNER B.D. 2010, *Military Defeats, Casualties of War and the Success of Rome*, PhD University of North Carolina at Chapel Hill.
- TYBOUT R.A. 2016, « Dead Men Walking : The Repatriation of Mortal Remains », in L. DE LIGT et L.E. TACOMA (éds), *Migration and Mobility in the Early Roman Empire*, Leyde et Boston, p. 390-437.
- VASSILEVA M. 1999, « A Few Phrygian Onomastic Notes », *Epigraphica Anatolica* 31, p. 175-180.
- WADDINGTON W.-H. 1870, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris.
- WETZSTEIN J. G. 1864, « Ausgewählte griechische und lateinische Inschriften, gesammelt auf Reisen in den Trachonen und um das Haurängebirge », *Philologische und historische Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus dem Jahre 1863*, p. 255-368.
- ZGUSTA L. 1964, *Kleinasiatischen Personennamen*, Prague.